



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Ile de la Jatte le 22 janvier 2022.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Nouveau calendrier de ramassage du tri sélectif depuis le 1^{er} janvier 2022

Les tonnages de la collecte sélective ayant considérablement augmentés et afin de proposer un service de collecte au plus proche des nouveaux besoins des Neuilléens, la municipalité a étudié en 2020 la possibilité de mettre en place un second passage pour la collecte des emballages. Cette évolution a été actée dans le cadre du nouveau contrat avec le prestataire de collecte.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les secteurs et jours de collecte du tri sélectif ont donc évolué sur la ville.

Votre quartier est dorénavant collecté les mardi et vendredi pour les emballages (poubelles avec couvercle bleu/jaune) et le vendredi pour le verre.

Par ailleurs, désormais tous les emballages seront triés : papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal et tous les emballages en plastique (flacons, films, barquettes, yaourts, bouteilles...).

• Boîtes à livres

La Ville a mis en place des boîtes à livres dans plusieurs squares de Neuilly. Petite bibliothèque de rue où chacun peut à sa guise déposer ou emprunter des livres gratuitement, celle-ci permet de privilégier une démarche éco-citoyenne en donnant une seconde vie à vos ouvrages.

Deux boîtes à livres ont été installées sur l'Ile, square François d'Humières et square Jacques Prévert.

• Espaces publics

Quelques informations concernant l'espace public :

- La totalité de l'Ile de la Jatte est depuis l'été dernier en Zone 30.
- L'ensemble de l'éclairage public de l'Ile sera rénové durant le 1^{er} semestre 2022.
- Par ailleurs, l'été prochain, la mise en stabilisé de la berge de Seine, entre le square de la « Friche » et le square Sisley, au niveau des bords de Seine nécessitera la fermeture de la promenade basse

• Campagne de lutte contre les rongeurs

La Ville a mis en œuvre plusieurs actions préventives et curatives afin de limiter la présence de rongeurs sur la Ville :

- Toutes les poubelles sur l'espace public ont été remplacées par des corbeilles anti-rongeurs.
- L'espace public est régulièrement nettoyé et débarrassé des déchets et des déjections d'animaux, source de nourriture pour les rats.
- Les plantations et les espaces verts sont régulièrement contrôlés afin de reboucher les éventuelles galeries.
- Des campagnes de dératisation sont prévues plusieurs fois par an (deux fois dans les bâtiments communaux, quatre fois dans les réseaux d'assainissement et six fois dans les espaces verts).
- De plus, s'il est nécessaire, des interventions ponctuelles de dératisation sont opérées afin de répondre aux signalements des riverains.

Ces rongeurs peuvent représenter un danger pour la santé et pour l'habitat. Ils sont en effet vecteurs de maladies par leurs urines et leurs déjections, leurs morsures et leurs parasites. Ils détériorent par ailleurs les matériaux isolants des habitations et les réseaux électriques avec un impact financier parfois considérable.

Afin de garantir l'efficacité de ces opérations de dératisation, il est essentiel que les copropriétés interviennent à la même période dans leurs bâtiments et leurs abords (parties communes, caves, greniers, locaux techniques, locaux poubelles, locaux de stockage, parkings, garages, espaces verts, plantations et réseaux privés, etc.).

J'attire néanmoins votre attention sur la courte efficacité de ces actions si elles ne sont pas complétées efficacement par une action préventive consistant notamment en la privation de nourriture et d'eau et la lutte contre l'intrusion et la circulation des rongeurs.

Dès lors que vous serez avertis de la programmation d'une opération de dératisation par la Ville, je compte sur votre mobilisation pour optimiser les résultats et préserver le cadre de vie et bien-être de chacun.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Stationnement véhicules hybrides, appareils d'entretien physique dans les squares, radars de bruit, collecte des ordures ménagères, places en crèche, passerelle, entretien des souterrains piétons, borne textile, Temple de l'Amour, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 22 janvier.

À SAVOIR

• NeullyVote

En octobre 2021, la ville a lancé « NeullyVote », une solution de vote électronique anonyme et sécurisée, au service de décisions locales.

NeullyVote permet ainsi aux Neulléens de s'exprimer en ligne en toute confiance sur des sujets concernant la vie quotidienne. Les premières élections de ce projet concernent le champ culturel. Elles permettent ainsi aux habitants de choisir chaque mois, parmi une sélection proposée, des livres acquis par la Médiathèque, ou les films à l'affiche du cinéma « Le Village ».

A terme, NeullyVote sera appliqué plus largement à d'autres projets municipaux, comme le vote des dates de travaux de rénovation de quartiers ou les horaires d'ouverture des équipements publics.

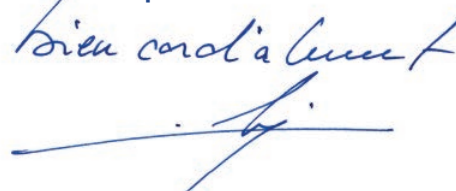
N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochains votes : <https://www.neullysurseine.fr/neullyvote-consultations-numeriques>

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neulléens résidant dans le quartier Ile de la Jatte.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

Vice-président du Département des Hauts-de-Seine



Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neullysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neully-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neullysurseine.fr*



COLLECTE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Gratuite et en porte à porte

Ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager.

Ce service est déployé en partenariat avec la Ville de Neuilly-sur-Seine. Retrouvez toutes les informations sur :

www.neullysurseine.fr/actualites/je-donne-mon-electromenager
et prenez rendez-vous sur : jedonnemonelectromenager.fr



FORUM DES ACTIVITÉS CULTURELLES

A chaque passion, son association !

Samedi 26 mars 2022 de 10h à 17h

Théâtre des Sablons, 70 avenue du Roule

- 37 associations participantes
- 70 ateliers et animations (sur inscription)
- Un parcours visite proposé au Théâtre et à la Maison de la Musique

<https://www.neullysurseine.fr/agenda>



EXPOSITION « AXE MAJEUR » : PERSPECTIVES ET FOLIES

du 9 mars au 4 avril

Avenue Achille Peretti, grilles de l'église Saint-Pierre.

Découvrez les projets des 5 agences d'architectes en lice pour le concours des Folies sur les Allées de Neuilly.

Laissez-vous surprendre par l'origine historique de ces pavillons audacieux mercredi 16 mars de 19h à 20h30.

« Folies, du XVIII^e siècle au projet des Allées de Neuilly », conférence par Benoît Dusart, historien de l'art.

Table ronde sur le projet des Folies des Allées de Neuilly avec Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly-sur-Seine et Aline Asmar d'Amman, architecte, fondatrice de Culture in Architecture.



neullysurseine.fr



@Villedeneully



Ville de Neuilly



Villedeneully

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neullysurseine.fr/coproprietes